

## Actualité S.A.A.T : ACTION « Ménage au Naturel »



Conventionné par l'Etat, le S.A.A.T en tant qu'association intermédiaire contribue depuis 27 ans à l'insertion de personnes en recherche d'emploi du canton de Ribemont (anciens cantons de Moy-De-L'Aisne, Ribemont, Saint-Simon).

Le S.A.A.T a mené tout au long de l'année 2018 une action intitulée « Ménage au Naturel » grâce au co-financement du Conseil Départemental de l'Aisne et du Fond Social Européen (FSE).

Cette action a permis à 45 personnes de se préparer aux missions d'emploi. Parmi elles :

- 26 ont accédé à un emploi
- 2 sont accompagnées par nos 2 référents de parcours (partenariat PLIE du Saint-Quentinois)
- 3 ont repris une formation « Savoirs de base »

Un grand merci aux 27 structures associatives et économiques locales qui nous ont accueillis pour réaliser des présentations de produits d'entretien naturels auprès de leur public !

## L'ARBRE DE NOËL POUR LES SALARIÉS DU S.A.A.T.

Les salariés du S.A.A.T, travaillant très souvent de manière isolée, ont pu, le 13 décembre dernier, se retrouver auprès d'un arbre de Noël, dans les locaux merveilleusement décorés de la Mairie de Moy-de-l'Aisne. Après de brefs discours pour dresser le bilan de l'année et mettre à l'honneur les salariés qui ont suivi une formation, chacun a pu échanger avec ses collègues dans un contexte festif.

Afin de valoriser et remercier le travail réalisé dans l'année par tous, les membres du Conseil d'Administration ont offert à chaque salarié un colis de Noël.



## TÉMOIGNAGE D'ÉLOÏSE ARNOLD SERVICE CIVIQUE AU S.A.A.T.

« Je m'appelle Eloïse ARNOLD et je suis actuellement volontaire en service civique au SAAT pour une durée de 6 mois, 24h/semaine (octobre 2018 à avril 2019). J'ai effectué toutes mes études dans le domaine médico-social et, j'ai passé mon concours infirmier que je n'ai pas obtenu. Ensuite, j'ai postulé pour travailler à l'usine CPF à Itancourt, j'y suis restée deux ans en qualité d'intérimaire. Après avoir occupé ce poste en usine, j'ai souhaité modifier mon parcours professionnel en me réorientant.

Je me suis renseignée sur le Service Civique.

Il y a quelques temps, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale a proposé au sein d'une agence de Pôle Emploi des rencontres avec diverses structures souhaitant engager un volontaire Service Civique. Le SAAT étant présent, j'ai pu rencontrer Marie-Pierre ABDOULI, Présidente et, Alexandra LECOUBE-DURIEZ, Directrice lors d'un entretien. J'ai alors pu découvrir ce qu'était le SAAT. Son engagement dans l'aide à l'insertion des personnes travaillant pour l'association, le travail social effectué au sein d'une équipe soudée et motivée a été révélateur. Pendant mes 6 mois de Service Civique, en plus de découvrir un milieu jusqu'alors inconnu, je travaille en parallèle sur mon projet professionnel. Je souhaiterais reprendre mes études. J'effectue actuellement les démarches nécessaires liées au métier d'orthophoniste qui semble correspondre le mieux à mes ambitions et reste pour ma part, un métier dans le domaine de l'accompagnement et l'aide à la personne ».



« Le Service Civique a pour objectif de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toutes personnes volontaires l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée. »

**Nous recherchons toujours  
de nouvelles missions et des  
personnes en recherche  
d'emploi pour ces missions.**

**N'hésitez pas à en parler  
autour de vous !**



## S.A.A.T (Service d'Aide A Tous)

5 bis, rue de la République 02610 MOY-DE-L' AISNE

Mail : saat02@wanadoo.fr

## QUOI DE NEUF AU S.A.A.T. ?

Edition DO/1

Janvier 2019

### Le Mot de la Présidente...

En tant qu'acteur de l'Economie Sociale et Solidaire (E.S.S.), le S.A.A.T cherche à concilier solidarité, performance économique et utilité sociale. Acteur économique de poids, le S.A.A.T a fait travailler 142 salariés en Mises A Disposition et 6 Permanents sur 2018... ce qui représente près de 33 Equivalents Temps Plein... une belle petite PME sur notre territoire rural ! Pour autant, nous devons encore faire fructifier nos efforts !

Le S.A.A.T détient un budget annuel moyen de plus de 845 000€, incluant une masse salariale de 770 000€ et des financements publics compris entre 5 et 10% (Seulement !).

Nous avons donc besoin de votre partenariat !

N'hésitez pas à contacter notre équipe pour tout projet en jardinage, garde d'enfant de plus de 3 ans, petits bricolages, ménage, peinture-tapisserie, etc...

Alexandra, Nathalie, Odile, Sabine, Eloïse, Julien et Bruno sont à votre écoute.

Je compte sur votre esprit solidaire pour développer encore l'action de notre association !

Je vous souhaite à tous une belle année 2019 !

Marie-Pierre ABDULLI



### NOUVELLE TARIFICATION DE NOS MISES À DISPOSITION

Suite à l'augmentation du SMIC et des autres charges nous impactant, nous vous prions de trouver ci-dessous nos tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Donneur d'ordre	Tarif horaire		Cotisation annuelle
	Sans matériel	Avec matériel	
Particuliers	17.30 €	23.00 €	10.00 €
Associations	17.30 €	23.00 €	16.00 €
Entreprises	19.30 €	23.00 €	16.00 €
Communes	19.30 €	23.00 €	- de 300 habitants : 40.00 €
			+ de 300 habitants : 80.00 €

Merci de votre compréhension.

Nous vous rappelons également que le S.A.A.T remet gratuitement un estimatif personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

## Crédit d'impôt!

#### CONDITIONS A REMPLIR

- \*L'emploi doit être exercé en France
- \*Dans une résidence principale ou secondaire
- \*Le service doit être rendu, entre autres, par une association
- \*Justification du paiement des factures à l'association (preuve du paiement des factures émises par le S.A.A.T)

#### ACTIVITES CONCERNEES POUR LE S.A.A.T

- \*Garde d'enfant de + de 3 ans
- \*Aide aux devoirs
- \*Préparation de repas à domicile
- \*Entretien de la maison et travaux ménagers
- \*Petits travaux de jardinage
- \*Petits travaux de bricolage (2h maximum)
- \*Soins et promenades d'animaux de compagnie (pour les personnes dépendantes)

### SERVICES À LA PERSONNE

Si vous êtes fiscalement domicilié en France, vous pouvez bénéficier du Crédit d'impôt pour les sommes versées à un service à domicile.

#### MONTANT DU CREDIT D'IMPOT

Le crédit d'impôt s'élève à 50% des dépenses supportées dans l'année dans la limite de plafonds. Les aides reçues (APA, Complément du libre choix du mode de garde [=CAF] ou l'aide financière de l'employeur [=CESU préfinancés]) pour financer l'emploi du salarié à domicile sont exclues des dépenses.

Les dépenses sont retenues dans la limite de 12000€ par an (ce plafond est majoré de 1500€ sans pouvoir dépasser 15000€ dans les cas suivants :

- Par enfant à charge (750€ en cas de garde alternée)
- Par membre de votre foyer âgé de + de 65 ans
- Par ascendant de +65 ans

En cas de petits travaux, les dépenses liées aux prestations suivantes sont retenues dans les limites suivantes. Ces montants s'imputent sur le plafond annuel de 12000€ :

- 500€ pour une intervention pour du petit bricolage d'une durée maximale de 2h
- 5000€ pour des petits travaux de jardinage

**POUR BENEFICIER DU CREDIT D'IMPOT VOUS DEVEZ INDIQUER LE MONTANT DES DEPENSES SUR VOTRE DECLARATION DE REVENUS. LE MONTANT DU CREDIT D'IMPOT SERA AUTOMATICQUEMENT CALCULE PAR L'ADMINISTRATION FISCALE ET APPARAITRA SUR VOTRE AVIS D'IMPOSITION.**

### SANTÉ, SÉCURITÉ, HYGIÈNE

Le S.A.A.T. en tant qu'employeur se doit d'être garant de la santé et de la sécurité de ses salariés. Un Règlement intérieur, validé par le Conseil d'Administration du S.A.A.T., ainsi que par les autorités administratives compétentes est entré en vigueur en mai 2018. Ce règlement intérieur, affiché à l'entrée du S.A.A.T., est consultable sur notre site internet : <http://02610.moy.free.fr/SAAT.html>

